



Fonds équilibré Assomption Vie

États d'information sommaire au 31 décembre 2009

Principaux titres (%)

Canada Housing Trust, 2.20%	2.3
Fid. can. pour l'habitation	1.5
Encana Corp. 4.30%	1.4
Prov. de la Saskatchewan	1.3
Quebec Prov 4.5%	1.3
Canada Govt, 3.75%	1.2
Canada Govt, 4.50%	1.2
Province de l'Ontario, 4,70 %, 02 juin 2037	1.1
Bank of Montreal, 4.00%	1.0
Bcimc Realty Corporation, 5.25%	1.0

Description du fonds

Administrateur du Fonds:
Assomption Vie

Gestionnaire:
Luc Gaudet

Catégorie d'actif:
Équilibrés canadiens à revenu fixe

Date d'établissement:
Catégorie A / NL - 30 décembre 1995
Catégorie B / NL - 01 janvier 2002
Catégorie C / BE - 01 janvier 2002

Volatimètre



Basé sur l'écart type sur 3 ans par rapport aux autres fonds de sa catégorie, de Globefund.com.

Aperçu style de placements et de la capitalisation

	Valeur	Mixte	Croissance
Grande			
Moyenne			
Petite			

Objectif de placement

L'objectif fondamental de placement du Fonds est d'assurer la croissance à long terme du capital, sans courir de risques indus et en obtenant un revenu raisonnable, en investissant son actif dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres canadiens à revenu fixe de grande qualité, d'actions ordinaires canadiennes et étrangères et de titres convertibles en de telles actions ordinaires, d'obligations étrangères et, dans une moindre mesure, de titres à court terme.

Stratégie de placement

Pour atteindre l'objectif de placement, le gestionnaire fait ce qui suit :

- son processus de prise de décision s'amorce par une analyse globale des tendances structurelles et cycliques;
- il effectue une analyse macro-économique des principales régions du monde;
- il fixe la pondération de chaque catégorie d'actifs en fonction des risques et des possibilités qu'il prévoit;
- il adopte un processus de sélection faisant appel à une équipe regroupant plusieurs

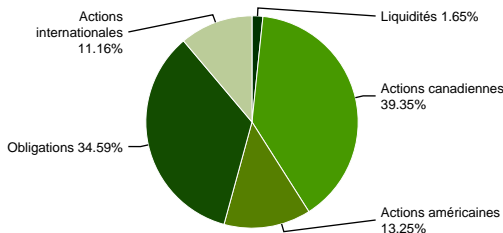
gestionnaires de portefeuille spécialisés.

Quels sont les risques d'un placement dans le Fonds?

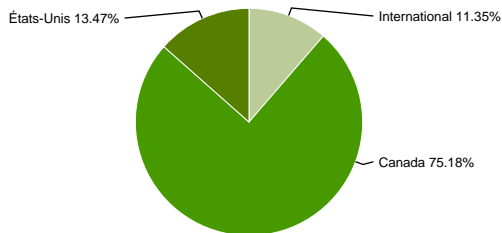
Un placement dans le Fonds comporte les risques généraux en matière de placement suivants : risque lié au taux d'intérêt, risque lié aux actions, risque lié à la solvabilité, risque lié aux actions étrangères, risque de change, risque lié à la liquidité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux conventions de rachat, risque lié aux prêts de titres.

Pour plus de détails sur les risques de placement, veuillez vous référer à la notice explicative.

Catégorie d'actif



Composition géographique

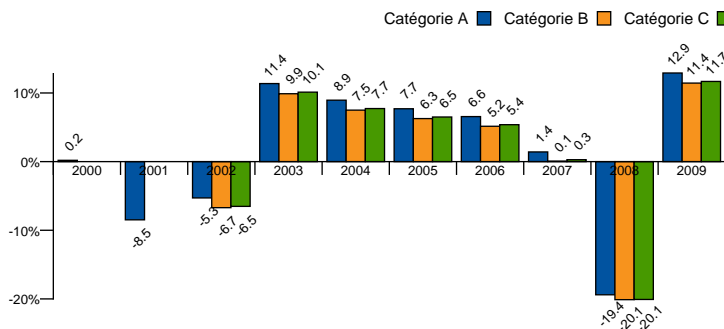




Fonds équilibré Assomption Vie

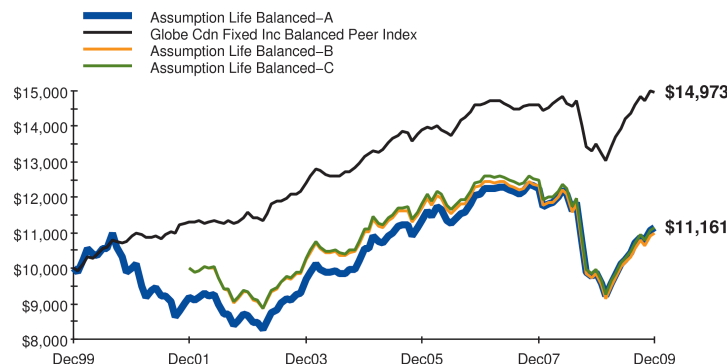
États d'information sommaire au 31 décembre 2009

Rendement



Rendement passé général

Le graphique suivant présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le Fonds comparativement à la croissance d'un placement semblable dans l'indice de référence pour une période qui débute avec la date d'établissement du Fonds et qui se termine le 31 décembre 2009.



Rendements Annuels Composés

Le tableau présente le rendement total annuel composé et historique du fonds, pour les périodes indiquées, en comparaison avec le rendement de l'indice.

	Rendements Annuels Composés			
	Depuis sa création	5 ans	3 ans	1 an
Catégorie A	3,91 %	1,16 %	-2,64 %	12,91 %
Catégorie B	1,17 %	-0,09 %	-3,78 %	11,44 %
Catégorie C	1,36 %	0,09 %	-3,63 %	11,68 %
Indice*		2,63 %	0,82 %	10,82 %

*Globe Canadian Fixed Income Balanced Peer Index is an equally weighted average of mutual funds within the stated asset class.

Note: Le rendement passé général et le rendement annuel composé sont nets du ratio des frais de gestion (RFG) alors que le rendement de l'indice n'est pas réduit d'aucuns frais.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le fonds distinct et ont pour objet de vous aider à comprendre ces résultats financiers. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds, sauf pour le taux de rotation du portefeuille d'un fonds secondaire.

	2005	2006	2007	2008	2009 ¹
Distributions:					
Du revenu de placement net					
Catégorie A	\$0.46	\$0.46	\$0.58	\$0.45	\$0.12
Catégorie B	\$0.42	\$0.42	\$0.50	\$0.38	\$0.10
Catégorie C	\$0.43	\$0.42	\$0.51	\$0.39	\$0.10

	2005	2006	2007	2008	2009 ¹
Des gains en capital réalisés					
Catégorie A	\$1.13	\$0.19	\$0.34	\$0.00	—
Catégorie B	\$1.03	\$0.17	\$0.30	\$0.00	—
Catégorie C	\$1.04	\$0.17	\$0.30	\$0.00	—

	2005	2006	2007	2008	2009 ¹
Distributions annuelles totales					
Catégorie A	\$1.59	\$0.65	\$0.92	\$0.45	\$0.12
Catégorie B	\$1.45	\$0.58	\$0.80	\$0.39	\$0.10
Catégorie C	\$1.46	\$0.59	\$0.81	\$0.39	\$0.10

	2005	2006	2007	2008	2009 ¹
Valeur liquidative					
Catégorie A	\$13.18	\$13.51	\$12.92	\$10.12	\$11.40
Catégorie B	\$12.00	\$12.02	\$11.22	\$8.59	\$9.46
Catégorie C	\$12.10	\$12.15	\$11.36	\$8.72	\$9.62

	2005	2006	2007	2008	2009 ¹
Ratios et données supplémentaires:					
Actif net (000 \$)					
Catégorie A	\$33459.7	\$32979.2	\$30973.5	\$22357.8	\$22543.1
Catégorie B	\$3242.0	\$4158.7	\$4632.1	\$3144.3	\$3665.2
Catégorie C	\$1873.6	\$2579.3	\$2821.4	\$2827.4	\$3608.9

	2005	2006	2007	2008	2009 ¹
Nombre d'unités en circulation					
Catégorie A	2538674	2441099	2397330	2209777	1977363
Catégorie B	270166	345983	412843	366124	387609
Catégorie C	154847	212290	248364	324354	375220

	2005	2006	2007	2008	2009 ¹
Ratio des frais de gestion ²					
Catégorie A	1.59%	1.52%	1.35%	1.28%	1.24%
Catégorie B	3.37%	3.34%	3.23%	3.20%	3.20%
Catégorie C	3.05%	3.04%	3.02%	2.99%	2.99%

	2005	2006	2007	2008	2009 ¹
Frais de gestion ³					
Catégorie A	1.80%	1.80%	1.20%	1.20%	1.20%
Catégorie B	3.05%	3.05%	2.45%	2.45%	2.45%
Catégorie C	2.85%	2.85%	2.25%	2.25%	2.25%

¹Non vérifiés

²Le RFG inclut les frais de gestion. Les frais de contrat ne sont pas inclus dans le RFG (seulement applicables aux contrats sans frais de sortie) et seront directement imputés au propriétaire, en sus du RFG.

³Les frais de gestion sont assujettis à la TPSS.

DESCRIPTIONS DE FONDS

Les présents États d'information sommaire contiennent une description de chaque fonds ainsi que l'objectif de placement, la stratégie de placement, la composition de l'actif et des dix principaux titres de chaque fonds. Lorsqu'un fonds investit dans un fonds secondaire, l'objectif de placement du fonds est énoncé, de même que l'objectif de placement, un résumé des stratégies de placement du fonds secondaire ainsi que les dix principaux titres et la composition de l'actif du fonds secondaire.

Dans tous les cas, les informations sur le rendement s'appliquent à l'égard du fonds. Il convient de noter les points suivants :

- Les informations sur les rendements sont nets du ratio des frais de gestion (RFG), mais ils ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution, d'autres charges facultatives ni d'impôts sur le revenu exigibles qui auraient fait diminuer les rendements.
- Les revenus ou gains en capitaux nets réalisés sont conservés par chaque fonds et se traduisent par une augmentation de la valeur unitaire de ces fonds.
- Les rendements passés des fonds ne doivent pas être considérés comme étant une indication des rendements futurs des fonds.

Dans le cas où un fonds investit dans un fonds secondaire, le taux de rotation du portefeuille répertorié dans les faits saillants du fonds s'appuie sur le taux applicable du fonds secondaire et provient des renseignements fournis par le gestionnaire du fonds secondaire.

Pour réaliser son objectif ou sa stratégie de placement, le fonds peut investir directement dans des valeurs mobilières, des fonds mutuels secondaires ou une combinaison des deux et, dans tous les cas, le RFG du fonds inclut le RFG de tout fonds mutuel secondaire.

Une description détaillée de la politique de placement, le prospectus simplifié, la notice explicative d'Assomption Vie et les faits saillants concernant le fonds secondaire peuvent être obtenus en écrivant au siège social d'Assomption Vie.

Série A – Sans frais de sortie, contrat établi avant le 1er janvier 2002

Série B – Sans frais de sortie, contrat établi après le 1er janvier 2002

Série C – Avec frais de rachat, contrat établi après le 1er janvier 2002

